

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

L'an deux mille vingt-trois et le trente et un mars à dix-huit heures le Conseil Municipal de la Commune de LES OMERGUES, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Alain COSTE, Maire.

**Présents** : Mesdames BOUCHET Françoise, KATSAOUNIS Carole et Messieurs COSTE Alain, BUCHER Lionel, CHESNEAU Benjamin, FOLCHER Max et KATSAOUNIS Bruce.

**Absents excusés** : Madame COSTE Sylvie, Messieurs DE BRUYNE Vincent, TASSIN Michel.

**Secrétaire de séance** : Monsieur CHESNEAU Benjamin

Convocation du 24/03/2023

**Nombre de membres en exercice** : 10

**Nombre de membres présents** : 7

**Objet : AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DU BUDGET LOTISSEMENT 2022**

**Monsieur le Maire, de retour dans la salle, a repris la Présidence de l'Assemblée.**

Il rappelle au Conseil Municipal le résultat de l'exercice 2022 soit :

- section de fonctionnement : résultat de 0.00 €
- section d'investissement : déficit de 12 620.00 €

résultat global :        **déficit de**        12 620.00 €

Monsieur le Maire rappelle que l'affectation du résultat de la section d'exploitation, lorsqu'il est en excédent, permet en particulier d'apurer le déficit de la section d'investissement.

Compte-tenu du résultat d'exploitation à zéro, il ne peut y avoir d'affectation du résultat.

**Le Conseil, à l'unanimité,**

- **Constata, que le résultat à zéro de la section d'exploitation du budget lotissement 2022 ne permet pas son affectation.**

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.  
Pour copie conforme, LES OMERGUES le 03 avril 2023,  
Le Maire,

**Alain COSTE**



Le secrétaire  
Benjamin CHESNEAU

